

Rapport de projet

Situation financière et endettement chez les aînés de Trois-Rivières

Présenté au Fonds de développement social de la Ville de Trois-Rivières

1. Introduction

Les intervenants du Centre d'intervention budgétaire et sociale (CIBES) de la Mauricie se sont afférés dans les dernier mois à mener une étude sur la situation financière des aînés de Trois-Rivières. Plusieurs raisons ont motivé notre décision de nous lancer dans une telle recherche. D'abord, nous avons été à même de constater une augmentation des demandes d'aide provenant de notre clientèle retraitée. Cette situation n'est évidemment pas unique à la ville de Trois-Rivières. En effet, l'état des finances des retraités Nord-Américains montre des signes de détérioration. Plusieurs intervenants économiques émettent des signaux d'alarme depuis maintenant quelques années. Que ce soit par le biais d'articles de journaux, de rapports d'instituts économiques et statistiques ou directement par les canaux de communication gouvernementaux, plusieurs ont mis en lumière l'endettement croissant de cette frange de la population. L'équipe du CIBES a souhaité approfondir sa connaissance de l'état des finances des retraités de Trois-Rivières. Le rapport qui suit révèle les principales constatations émanant de l'analyse des données recueillies au cours de notre étude. Nous présenterons d'abord un bref portrait de notre revue de littérature sur l'endettement des retraités en Amérique du nord. Nous exposerons également la méthodologie utilisée pour constituer nos outils d'entrevues ainsi que notre échantillon de répondants. La présentation des résultats occupera la place centrale de ce rapport. Nous concluons en proposant notre analyse des résultats ainsi que des pistes de réflexion suscitées par le processus d'enquête. Nous avons espoir d'être en mesure de développer des outils afin d'offrir de l'aide aux individus à risque de vivre un passage à la retraite difficile.

2. Contextualisation

Nous pouvons simplifier au maximum les informations que nous avons tirées de la recension des écrits en deux éléments clés : l'endettement des retraités augmente année après année et cet endettement a des conséquences importantes sur la vie de ceux qui y sont confronté. Ce phénomène se retrouve dans l'ensemble de la population canadienne exception faite que l'endettement chez les personnes retraitées (65 ans et plus) connaît une augmentation plus rapide. En 2015, Statistique Canada nous informait que la proportion de personnes endettées de plus de 65 ans était passée de 27% à 43% en seulement 13 ans ¹(de 1999 à 2012).

De plus en plus d'aînés se retrouvent à la retraite sans avoir remboursé l'ensemble de leur prêt hypothécaire. En 2014, la proportion des citoyens canadiens retraités toujours aux

¹ Étude : *Les variations dans les dettes et les actifs des familles canadiennes, 1999 à 2012*, Statistique Canada, avril 2015.

prises avec un prêt hypothécaire était estimée à 40%². Ce genre d'endettement est symptomatique d'une nouvelle donne économique vécue par les aînés canadiens, mais demeure rattaché à une valeur immobilière qui lui confère un statut d'actif. Toutefois, l'augmentation croissante de l'endettement des aînés est également liée aux dettes de consommation. L'utilisation de ce type de crédit attire plusieurs personnes dans une spirale d'endettement de laquelle il est extrêmement difficile de s'extirper. Ces dettes non garanties peuvent entraîner un glissement progressif vers des problèmes financiers majeurs. L'augmentation du taux d'endettement chez les aînés canadiens s'accompagne d'une hausse marquée du nombre de cas d'insolvabilité³ qui résulte en proposition de consommateur ou en faillite. En 2015 au Canada, le nombre d'aînés qui ont eu recours à ces différentes solutions légales a connu une hausse de 8.3%.

Les causes de cet endettement sont multiples et varient d'un cas à l'autre. Les observateurs du monde financier pointent vers certaines situations pour expliquer l'explosion de l'endettement des aînés, en voici quelques unes. D'abord, les transformations familiales plus fréquentes et coûteuses de par les bouleversements qu'elles entraînent. Les coûts de déménagement, les conséquences financières d'assumer seul les frais d'habitation et les frais juridiques dans les cas de litige, sont tous de bons exemples de ce type de bouleversements. La vie en solitaire est une réalité de plus en plus fréquente dans la population et cette propension s'accroît avec l'âge des individus. Ainsi, Statistique Canada nous indique qu'en 2012, 31% des personnes de plus de 68 ans vivaient seules, cette proportion grimpe jusqu'à 44% à partir de l'âge de 75 ans⁴. On peut aussi penser aux pertes d'emploi, à la maladie, et aux décès qui peuvent venir chambouler l'équilibre financier souvent fragile des ménages.

L'accumulation de dettes n'est pas nécessairement le résultat d'une transformation soudaine et majeure comme celle d'une séparation. Plus souvent qu'autrement, l'arrivée à la retraite est synonyme de baisse de revenus. Pour plusieurs, cette baisse de revenus n'est pas accompagnée d'une adaptation du rythme de vie. C'est donc un endettement insidieux qui prend forme, et plus la personne a accès au crédit, plus cet endettement peut s'avérer important à terme. Pire, la société de consommation telle que nous la connaissons aujourd'hui n'a jamais été aussi favorable à l'utilisation du crédit à outrance tout en fournissant un accès de plus en plus facile à celui-ci. Ces constatations ont été mises en lumière dans le cadre d'un rapport du cabinet de syndics ontarien Hoyes, Michalos & Associates Inc. Ceux-ci ont étudié les situations de 6000 personnes en situation d'insolvabilité en 2014. Le constat en ce qui a trait au groupe d'âge des 60 ans

² Genest, Françoise. *Les causes de l'endettement à la retraite*, Votre Argent, p.2, novembre 2014.

³ Il n'y a pas de définition légale du surendettement au Canada. La *Loi canadienne sur la faillite et l'insolvabilité* ne parle que de *personne insolvable* définie comme incapable de faire honneur à ses obligations, qui a plus de 1 000\$ de dettes, qui a cessé d'acquiescer ses obligations et dont la totalité des biens ne suffit pas à couvrir les dettes. Au Québec, nous avons la *Loi du dépôt volontaire*, dans le *Code de procédure civile*, à la section IV, alinéa 3. On n'y trouve cependant aucune allusion au surendettement, pas davantage qu'une définition de la personne endettée ou insolvable.

⁴ Gauvreau, Claude. *Vieillir en solo*, <https://www.actualites.ugam.ca/2016/importante-subvention-recherche-personnes-agees-vivant-seules-quebec>, janvier 2016

et plus est inquiétant : ces derniers sont les plus lourdement endettés et leurs dettes sont majoritairement non-garanties⁵. Avec le temps, les soucis financiers de ces individus peuvent en venir à s'enliser et s'empirer simplement en raison de leur hésitation à en parler à leurs proches ou à consulter un professionnel. Voici seulement quelques-unes des théories avancées pour expliquer la croissance de l'endettement chez les aînés canadiens. Nous avons gardé ces différents indicateurs en tête au moment de rencontrer nos répondants et plusieurs ont fait écho aux préoccupations évoquées par les observateurs économiques.

3. Méthodologie

Nous avons choisi d'organiser notre étude autour de deux axes principaux. D'abord, nous avons concentré notre attention sur le passage de la vie active à la retraite. Que ce soit l'obtention d'une pension fédérale ou privée, cette transformation implique l'adaptation à une nouvelle situation financière. Nous voulions observer les effets de cette transformation sur plusieurs aspects de la vie des individus. Qu'en est-il de leur situation d'endettement? A-t-elle été modifiée par cette nouvelle réalité? Leurs habitudes de consommation et d'utilisation du crédit sont-elles les mêmes qu'avant leur passage à la retraite? Voilà quelques-unes des questions auxquelles les participants ont eu à répondre.

Le second aspect central de l'étude concerne notre mode de sélection des personnes participantes. Nous avons décidé de diviser notre échantillon en fonction du type d'habitation des répondants. Ainsi nous avons pour objectif de rencontrer des propriétaires, des locataires, des gens vivant dans une habitation à loyer modique, et des gens en résidence privée. Cinq personnes devaient être rencontrées par catégorie d'habitation. De cette façon nous avons espoir d'être confronté à une multitude de situations différentes. Pour ce qui est du recrutement, nous ne voulions pas nous fier uniquement sur les utilisateurs (anciens ou actuels) des services du CIBES pour constituer notre échantillon puisque ceux-ci sont évidemment plus enclins à être aux prises avec une situation d'endettement importante. Nous ne voulions pas avoir un regard seulement sur les très endettés de la région, mais bien sur un maximum de situations différentes. Les histoires de vie que nous avons étudiées, qu'elles soient celles d'une problématique d'endettement ou non sont toutes aussi révélatrices. Certaines pourront nous indiquer les bonnes habitudes à avoir pour contrer les tendances à l'endettement, d'autres mettrons en lumière les bouleversements pouvant mener vers la détérioration d'une situation financière.

L'échantillon final est constitué de vingt ménages. Plusieurs partenaires ont été mis à profit afin de mener à bien notre recrutement. L'Office municipal d'habitation de Trois-Rivières et le CIUSSS MCQ ont fait le lien entre nous et les occupants d'habitations à loyer modique (HLM) intéressés à participer à l'étude. L'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR) ainsi que plusieurs résidences privées de la région ont aussi contribué à notre recrutement. Enfin, l'un des membres de l'équipe a passé une demi-journée à rencontrer des gens au centre

⁵ Trahair, David. *Les aînés et l'endettement ne font pas bon ménage*, CPA Canada, août 2015, p. 2.

commercial *Les Rivières*, toujours dans l'objectif de recruter des individus hors des cercles d'action habituels du CIBES. Le résultat final est un échantillon composé de six ménages vivant dans un loyer, quatre en HLM, cinq dans une résidence privée et cinq propriétaires. Les individus qui composent cet échantillon proviennent de divers horizons, ont différents niveaux de revenus, et leur historique d'endettement est varié.

4. Outil d'entrevue

Maintenant que nous sommes au fait des objectifs que cette étude poursuit, du contexte dans lequel notre réflexion s'inscrit, ainsi que de nos méthodes de sélection des répondants, quelles observations globales pouvons-nous faire de cet échantillon? Chacun de nos répondants a accepté de se soumettre au processus de consultation budgétaire, tel que nous le pratiquons au CIBES. Cette démarche implique de répondre à plusieurs questions concernant la réalité socioéconomique du ménage, de constituer une liste des dettes ainsi que de réaliser un budget mensuel. Ces outils sont ceux que les conseillers budgétaires du CIBES utilisent pour travailler avec leur clientèle. Cette démarche nous permet de dégager certains indicateurs révélateurs sur l'historique financier des individus rencontrés. Nous avons effectué quelques modifications à ces outils afin de les adapter au besoin de l'étude. Plus spécifiquement, nous avons ajouté des questions concernant les cinq années précédant l'obtention d'une pension, ainsi que sur les changements de type d'habitation qui sont survenus suite au passage à la retraite.

En plus de nos outils habituels, nous avons utilisé un ensemble de questions à développement pour permettre à nos répondants de s'exprimer dans un cadre plus ouvert. Ce questionnaire de huit questions interroge les répondants sur leur vision de la transformation financière que représentent la retraite et l'obtention de la pension. Nous nous intéressons aussi leur vision de l'endettement, du crédit et de la consommation. L'un des premiers constats que nous pouvons dégager de cet exercice est que les répondants nous ont présenté une variété de visions et de situations tout aussi significatives les unes que les autres.

5. Échantillon

Comme nous l'avons mentionné à maintes reprises, nous avons tenté de constituer un échantillon qui soit le plus varié possible. Vingt ménages se sont pliés à l'exercice, ceux-ci composés de 23 individus. Nous avons donc consulté 6 hommes et 17 femmes. De cet ensemble, 17 des 20 ménages étaient composés d'une personne seule. Selon le Ministère de la famille du Québec, 28,8% des individus de 65 ans et plus vivent seuls et cette proportion tant à augmenter avec l'âge⁶. En ce sens, notre échantillon se démarque de l'ensemble de la société québécoise en comptant un ratio beaucoup plus important de personnes vivant seules. Nous devons garder cet élément en tête pour notre analyse. Nous pouvons d'ores et déjà affirmer que les femmes étaient généralement plus réceptives à nos demandes d'entrevues. Celles-ci sont également plus nombreuses à faire

⁶Francoeur, Marie-Claude. *Les aînés du Québec : Quelques données récentes*, 2012, P.12, http://www.scf.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/Les_aines_du_Quebec.pdf

appel à nos services, et donc plus accessibles en terme de recrutement. À trois reprises nous avons abordé des femmes qui se disaient disposées à participer à l'étude conditionnellement à l'acceptation de leur conjoint. Ces trois femmes ont finalement refusé de participer. Sans vouloir tirer de conclusion de cet état de fait, nous tenterons d'éviter l'analyse des données en lien avec le sexe des répondants.

Afin de vous présenter cet échantillon de façon plus précise, nous avons identifié quatre indicateurs principaux nous permettant de mieux connaître le parcours de nos répondants. Nous vous les présenterons sous la forme de graphiques à bandes toujours subdivisés par la catégorie d'habitation à laquelle le répondant appartient au moment de l'entrevue. En premier lieu, le niveau de scolarité de nos répondants.

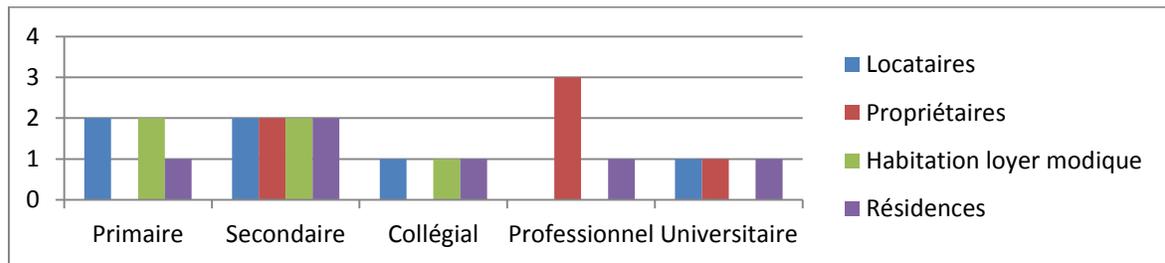


Figure 1 : Distribution des répondants selon leur scolarité

Le second indicateur est central dans la compréhension du niveau de vie, et de la préparation à la retraite de nos répondants. Nous souhaitons savoir ce qui constituait la source principale de revenu des individus au moment où il répondait à nos questions. Le terme *Pension* désigne la pension de la Sécurité de la vieillesse du gouvernement du Canada et le terme *Supplément* désigne le Supplément de revenu garanti, qui vient nécessairement avec la Sécurité de la vieillesse.

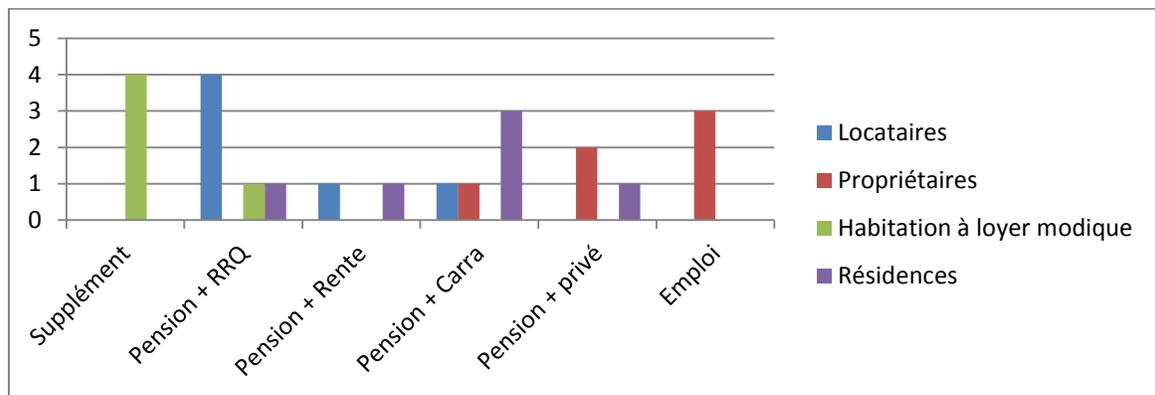


Figure 2 : Source de revenu actuelle

Comme nous pouvons le constater, la plupart des catégories sont composées par plus d'une source de revenus. C'est une réalité pour une majorité de retraités. Les revenus totaux sont souvent composés d'un amalgame de placement, de rentes en tout genre, et de pensions. Dans le cas qui nous intéresse, seul les gens vivant en habitation à loyer

modique bénéficiait du supplément de revenu garanti⁷, qui enrichie la pension de vieillesse.

Les deux prochains graphiques viennent compléter le portrait préliminaire de notre échantillon. Le premier présente l'occupation principale des individus durant leur vie active. Il s'agit encore ici d'une globalisation puisque certaines personnes ont connu plusieurs situations de vie différentes. Des travailleurs à temps partiel, des pères ou des mères au foyer, des bénéficiaires de la Sécurité du revenu, les rôles de chacun d'entre eux peuvent être appelés à se transformer.

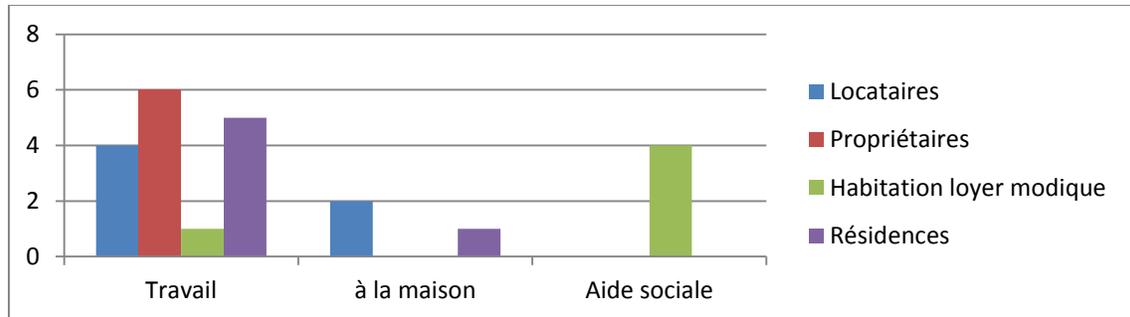


Figure 3 : Occupation principale durant la vie active

Finalement, cette dernière figure est une représentation de l'occupation principale des individus dans les 5 années précédant l'obtention de leur pension fédérale, donc de l'âge de 60 à 65 ans. Cette période représente un moment de transition puisque c'est dans ces 5 années que plusieurs personnes choisissent d'entamer leur retraite. En s'attardant à cette période transitoire nous voulions aussi constater les conséquences possibles de ce bouleversement sur la situation d'endettement et l'équilibre budgétaire.

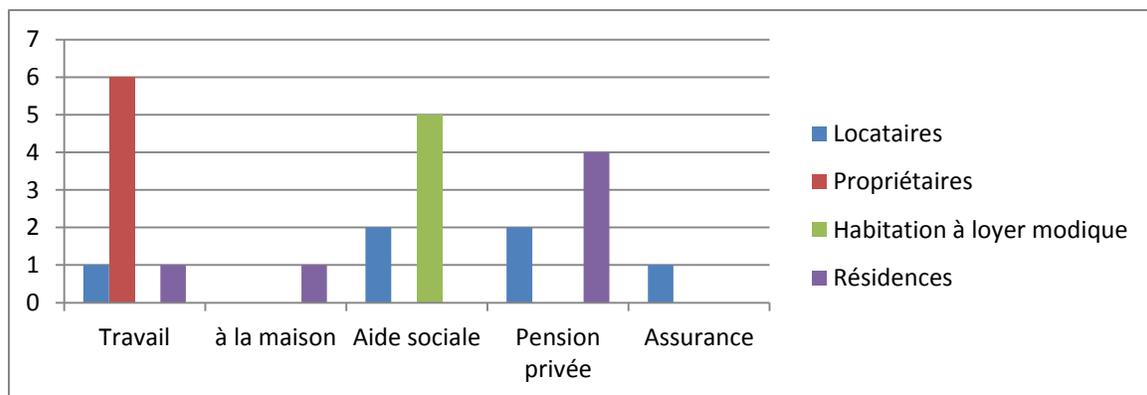


Figure 4 : Occupation principale de l'âge de 60 à 65 ans

⁷Le Supplément de revenu garanti est un programme fédéral donnant accès aux bénéficiaires de la pension de la Sécurité de la vieillesse à des montants d'argent supplémentaires. Ces montants sont calculés en fonction des revenus annuels déclarés par les individus à la fin de l'année fiscale précédente. Les montants sont réévalués chaque année pour s'ajuster à l'augmentation du coût de la vie.

Notre échantillon est composé d'une majorité d'anciens travailleurs ayant pour la plupart une formation scolaire de base. En excluant les propriétaires, la source de revenu principale de ces individus est composée, dans une forte proportion, de la pension fédérale couplée avec des rentes ou des pensions privées. Les membres d'un seul ménage nous ont mentionné avoir des revenus appréciables provenant de placements effectués lors de la vie active. Il s'avère que ce ménage est celui qui avait déclaré le plus de revenus durant l'année précédente. Ce sont les propriétaires qui ont travaillé le plus longtemps, tandis que les gens qui habitent dans les habitations à loyer modique ont été bénéficiaires de l'aide sociale durant la majorité de leur vie active. C'est de cet échantillon que nous allons tirer nos observations et nos constatations. Nous devons garder en tête les limites de cet échantillon et ne pas globaliser les résultats obtenus outre mesure. Bien que notre travail aura permis de lever le voile sur certaines problématiques bien réelles vécues par la population locale.

6. Regard sur l'endettement

Jetons maintenant un coup d'œil sur l'endettement de nos répondants. Comme nous l'avons précédemment mentionné, au moment de répondre à nos questions, tous n'étaient pas endettés, mais chacun avait une histoire et une vision de l'endettement à nous livrer. Nous allons dresser un portrait de cet endettement en le compartimentant selon le type de dette. D'abord nous présenterons les montants de dettes de l'ensemble de nos répondants conjointement. Puis, nous ferons un exercice semblable, mais en subdivisant les dettes selon le type d'habitation des répondants.

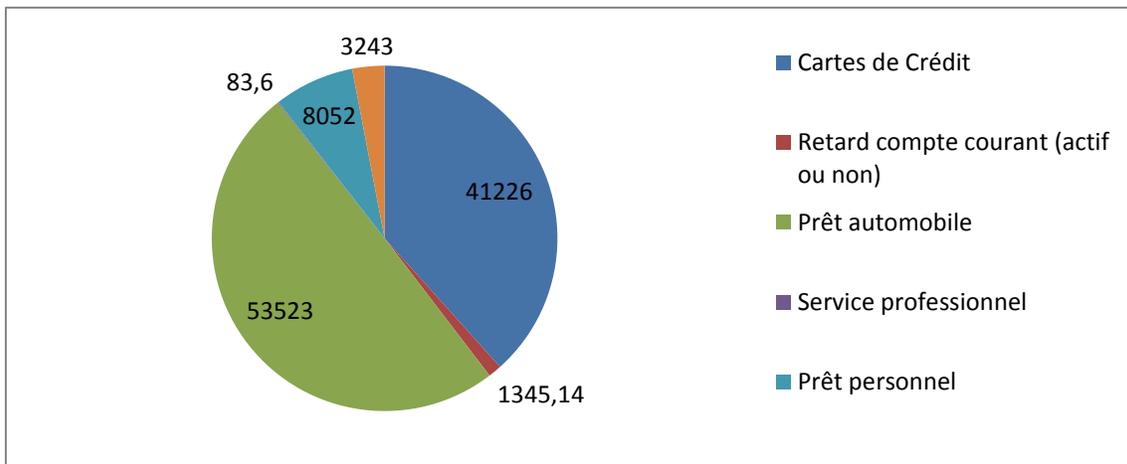


Figure 5 : Ensemble de la dette à la consommation de l'échantillon (\$)

Voici la distribution de l'endettement de l'ensemble de nos répondants sans distinction relative à leur situation d'habitation. Nous avons également exclu les dettes hypothécaires qui aurait débalancé le graphique par leur importance démesurée au regard des autres dettes. À titre indicatif, les dettes hypothécaires des cinq ménages propriétaires totalisent 168 315\$, alors que l'ensemble des autres dettes répertoriées dans cette étude s'élèvent à 107 472\$. L'endettement à la consommation moyen est de 5 373,60\$ par ménage.

Toutefois, six des vingt ménages consultés ne présentaient aucun endettement, la moyenne des ménages endettés s'élève donc à 7 676,57\$.

Une fois les hypothèques retirées de l'équation, ce sont les dettes relatives à l'achat d'automobile qui sont en tête de liste quant au montant total emprunté. Cet indicateur concorde avec les nouvelles données de l'endettement des canadiens qui relatent que la vente d'automobiles de luxe est en hausse constante au pays, entre autres à cause de la possibilité pour les consommateurs de rembourser leur emprunt sur une plus longue période que par le passé⁸. En effet, des cinq ménages qui avaient à leur budget un remboursement de prêt automobile, quatre avaient contracté le prêt sur une période d'amortissement de sept ans ou plus. Même si leurs véhicules ne sont pas nécessairement fabriqués par des marques dites « de luxe », les remboursements sur le long terme (plus de 5 ans) correspondent à la nouvelle tendance.

Sans surprise, les cartes de crédit constituent la seconde source d'endettement à la consommation la plus importante. Leur grande accessibilité, commodité, ainsi que les stratégies de distribution utilisées par les compagnies émettrices les rendent omniprésentes dans notre société. Nous avons questionné les gens sur les causes de l'accumulation de solde sur leurs cartes de crédit. Leur témoignages ont fait ressortir deux scénarios principaux. Le premier est celui d'un endettement progressif. Les individus utilisent leur carte de crédit pour boucler leur fin de mois, ce qui entraîne une augmentation graduelle de leur solde. La seconde tendance remarquée est en lien avec les propriétaires. Plusieurs d'entre eux avaient un solde de cartes de crédit important associé à des dépenses pour leur propriété. Nos répondants dans cette situation nous ont expliqué avoir recours à leur carte de crédit pour des achats relatifs à la rénovation de leur demeure. Nous ne surprendrons personne en mettant en garde contre l'utilisation abusive des cartes de crédit. Les soldes accumulés entraînent des frais d'intérêts qui peuvent s'avérer couteux à long terme. Nous avons également constaté une mauvaise compréhension des règles et des normes qui régissent l'utilisation de telle carte. En effet, deux de nos répondants nous ont affirmé utiliser leur carte de crédit pour effectuer des retraits sur une base régulière. Ceux-ci n'avaient aucune idée que cette pratique entraîne des frais d'intérêt dès le retrait. Certains ne comprenaient pas que leur carte avait une limite de crédit et n'étaient donc pas au courant des pénalités encourues lors du dépassement de cette limite. Ce genre d'erreurs n'est pas unique à nos répondants et reflète un problème beaucoup plus fréquent. Les mauvaises compréhensions du crédit sont multiples et ne concernent pas uniquement les cartes de crédit⁹. Comme nous le verrons plus tard, les personnes concernées ne sont pas nécessairement conscientes du problème que représente leur utilisation du crédit.

⁸ Ducas, Isabelle. *Voiture haut de gamme : Des dettes pare-chocs à pare chocs*. La presse, juin 2016

⁹ Grammond, Stéphanie. *L'âge d'or dans le rouge*, La presse, février 2013

Pour compléter notre regard sur les dettes, le tableau suivant présente l'ensemble de l'endettement à la consommation de nos répondants selon leur type d'habitation. Nous avons retiré les dettes des services professionnels qui étaient négligeables par rapport aux autres. Aussi, nous avons dissocié les prêts automobiles et les prêts personnels pour mesurer toute l'ampleur du phénomène du crédit auto. Voici quelques observations : le seul type d'endettement qui se retrouve dans chacune des catégories d'habitation est la carte de crédit. Ce sont les propriétaires qui ont le plus de dettes à la consommation. Les individus qui résident dans une habitation à loyer modique ont contracté moins de dettes que nos autres répondants. En fait, des quatre ménages consultés un seul avait contracté des dettes. Il s'avère que c'est également ce ménage qui était arrivé le plus récemment dans leur logement à loyer modique. De l'avis des résidents de ce type d'habitation, les HLM constituent un rempart très efficace contre la pauvreté et l'endettement, particulièrement pour les personnes vivant seules. Cette réalité est d'autant plus claire pour les intervenants du CIBES qui peuvent constater en consultation budgétaire les bienfaits de résider en HLM pour les personnes à faible revenu. Ces individus sont généralement beaucoup moins endettés, ont plus de moyens pour combler leur besoins primaires ce qui a pour effet direct d'améliorer leur qualité de vie. Dans le même ordre d'idée, les résidents d'habitation à loyer modique représentent une portion négligeable des utilisateurs du *Fonds communautaire de Trois-Rivières* qu'administre le CIBES. En effet, cet organisme, qui a pour mission de venir en aide aux personnes ayant besoin d'un appui financier ponctuel, reçoit des demandes provenant autant de locataires, que de chambreurs et même de propriétaires. Le fait que, dans les 3 dernières années, les résidents de HLM trifluviens ne représentent que 10% de l'ensemble des demandeurs de prêts du *Fonds communautaire de Trois-Rivières* révèle l'ampleur des bienfaits financiers et sociaux qu'apporte la vie en HLM.

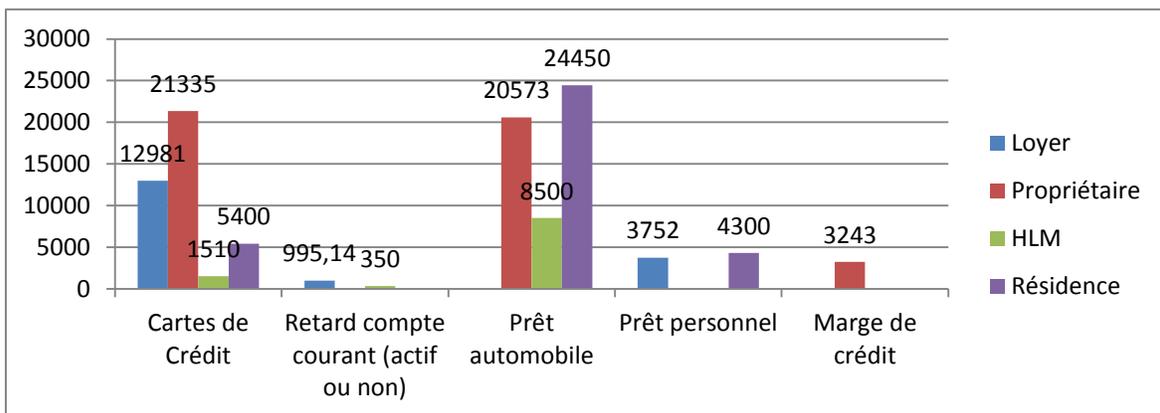
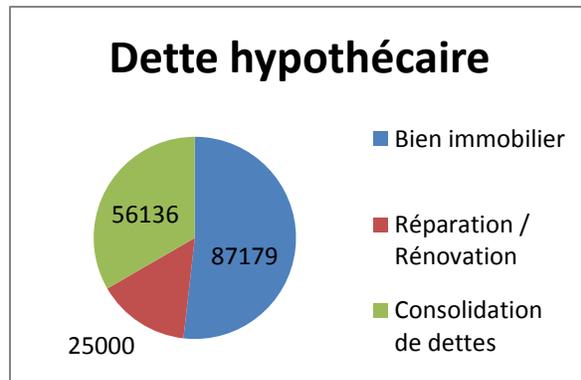


Figure 6 : Endettement selon le type d'habitation

En regard de notre échantillon, nous devons garder une certaine réserve avant de tirer des conclusions par rapport aux chiffres obtenus. Toutefois, nos constatations s'arriment à

des réalités qui ont été identifiées par plusieurs observateurs économiques du Québec et du Canada. Ces indicateurs doivent aussi être contextualisés dans la réalité de la ville de Trois-Rivières. Comme nous l'avons vu plus haut, l'endettement moyen de notre échantillon se chiffre à 5 373\$ comparativement à 15 001\$ pour l'ensemble de la population âgée du Canada. Nous pouvons émettre quelques hypothèses pour tenter d'expliquer cette différence. D'abord, l'*Institut de recherche et d'informations socioéconomiques* (IRIS) a démontré, dans une étude rendue publique en avril 2016, que la ville de Trois-Rivières est l'un des endroits où le coût de la vie est le moins cher au Québec¹⁰. Sans vouloir extrapoler outre mesure, nous pouvons penser que cette réalité allège le fardeau financier des individus et peut être une piste de réponse pour expliquer un endettement à la consommation moins élevé que dans les grands centres.

La dette hypothécaire de notre échantillon, qui s'élève à 168 315\$, est répartie en



quatre prêts distincts et attribué à trois individus, l'un de ceux-ci ayant deux prêts à son nom. De ces quatre prêts, deux sont associés à une consolidation de dettes, un à l'achat d'un chalet, et le dernier à des frais de réparation et de rénovation. Les problèmes de l'endettement à la consommation se répercutent jusque dans les prêts hypothécaires. De l'ensemble du solde hypothécaire de nos propriétaires répondants, 33% représente des dettes à la consommation. Le refinancement hypothécaire correspond à une réalité québécoise fréquemment rencontrée par les conseillers budgétaires. Les propriétaires apprécient la possibilité de pouvoir utiliser leur prêt hypothécaire comme mesure de sécurité dans l'éventualité où ils doivent assurer une dépense imprévue, ou financer des investissements importants. Toutefois, des problèmes peuvent survenir à partir du moment où les individus utilisent leur prêt hypothécaire pour payer leurs dettes à la consommation. En effet, lorsque ce type de dette est consolidé par un prêt hypothécaire, une portion de chacun de nos paiements est consacrée à rembourser une dette qui n'a plus aucune valeur et ce, amortie sur plusieurs années. C'est une chose de consolider une fois pour alléger la pression des dettes sur le budget, il en est une autre de le faire à plusieurs reprises. Le danger est alors de faire stagner son solde hypothécaire et entraîner des frais d'intérêts très élevés à long terme¹¹. Encore une fois, cette problématique n'est pas étrangère aux répondants de notre échantillon.

¹⁰ Hurteau, Philippe et Minh Nguyen. *Les conditions d'un salaire viable au Québec en 2016*, IRIS, avril 2016

¹¹ Gagnon, Jean. *Consolider ses dettes, une mesure de dernier recours*. La Presse, mars 2013

Dans cette section, nous avons pour objectif de présenter les principaux indicateurs observés dans l'état de l'endettement chez nos répondants. Ces indicateurs font écho à ceux décelés au sein de la population québécoise et canadienne. Les vingt ménages rencontrés nous ont permis d'avoir un regard très personnel sur leur situation financière. C'est à travers le questionnaire contenant les questions à développement que nous avons pu aller sonder le fond de la pensée de nos répondants. Ceux-ci nous ont éclairés sur leur vision de leur passage à la retraite et leurs habitudes d'utilisation du crédit. Voici nos réflexions sur les informations recueillies lors de la portion d'entrevue à questions ouvertes.

7. Revenus et consommation

Une des interrogations principales que nous avons au commencement de cette étude se situaient au niveau des revenus des personnes qui vivent le passage de la vie active à la retraite. Nous souhaitions mesurer l'impact de cette transformation sur le niveau de vie et de revenus des individus. À la question « quand vous avez commencé à toucher votre pension, avez-vous constaté une baisse ou une augmentation de vos revenus? » les réponses ont varié selon le niveau de revenus des individus durant leur vie active. En effet, la plupart des gens qui avaient des emplois stables ont répondu avoir subi une baisse significative de revenu quand la pension de vieillesse a remplacé leur revenu d'emploi. Les seuls travailleurs qui ont dit le contraire sont ceux ayant continué de travailler tout en touchant leur pension, ou ceux qui ne travaillaient plus depuis un moment. Par contre, les individus qui vivaient de l'aide sociale ont tous répondu avoir constaté une augmentation substantielle de leurs revenus avec l'obtention de leur pension de vieillesse. En effet, pour ceux vivant seul avec comme revenu l'aide sociale minimum, la pension de vieillesse vient pratiquement doubler leur revenu.

Cette transformation du niveau de revenu, qu'elle soit positive ou non, entraîne une adaptation, tant pour ceux qui doivent adapter leur niveau de vie à des revenus moindre que pour ceux qui se voient tentés par de nouvelles habitudes de consommation. Chacune des deux situations présente des risques insidieux qui peuvent chambouler une organisation budgétaire. En effet, certains des individus qui ont vu leur revenu augmenter, développent une impression d'aisance et sont portés vers la consommation. Dans le cadre de notre étude, quatre ménages dont le revenu avait augmenté suite à l'obtention de leur pension ont contracté des dettes qui aujourd'hui pèsent lourd sur leur budget. La situation inverse peut aussi entraîner des problématiques pour ceux qui ne portent pas une attention particulière à la gestion de leurs dépenses. Plusieurs répondants nous ont affirmé avoir eu beaucoup de difficulté à modifier leurs habitudes de consommations bien ancrées, comme par exemple, le restaurant. L'utilisation du crédit devient une façon de maintenir le rythme de vie que les individus avaient durant leur vie active.

8. Vision du crédit et de l'endettement

Notre échantillon se divise en deux groupes distincts qui ont des situations financières très différentes : les endettés et les non endettés. Curieusement, nos deux groupes de répondants nous ont offert des témoignages aux accents particulièrement semblables, et ce, pour chacune de nos catégories d'habitation. En effet, tous de nos répondants nous ont dit avoir des réserves quant à l'utilisation du crédit. Bien que plusieurs identifient le crédit comme outil essentiel au maintien de leur situation financière, ils émettent tous des craintes et des mises en garde. Principalement, nos répondants dénoncent la trop grande facilité d'accès aux cartes de crédit, ainsi que la sollicitation incessante à ces produits autant par les médias traditionnels que par les publicités distribuées par la poste. Les deux individus qui avaient les dettes les plus importantes à leur nom nous ont mentionné s'être vu dans l'impossibilité de refuser du crédit supplémentaire à cause de la situation dans laquelle ils se trouvaient. L'une de nos répondantes, qui avait récemment fait une faillite personnelle, nous expliquait que selon elle, sa propension à faire des achats inutiles et compulsifs était nourrie par l'abondance de cartes de crédit qui lui était offertes.

Nous avons identifié certaines difficultés de compréhension des règles entourant le fonctionnement du crédit. Des individus nous ont dit mal comprendre les processus qui régissaient l'application des frais d'intérêts sur la facture de leur carte de crédit. D'autres nous ont avoué ignorer que des frais d'intérêts étaient appliqués lors des avances de fonds, et ce, même s'ils utilisaient ce service fréquemment. Enfin, certains sont tombés des nues quand nous leur avons fait remarquer qu'au rythme où ils payaient leur compte, leur solde prendrait des dizaines d'années à rembourser. Bien que ces incompréhensions ne soient pas généralisées, le manque d'information sur les produits de crédit est manifeste. Nous voulons également signifier que cette ignorance du fonctionnement n'est pas l'affaire d'une frange particulière de notre échantillon puisque ce genre de problématique est vécu par des répondants de chacune des catégories d'habitation.

Nous souhaitons connaître les impacts du passage à la retraite sur la situation d'habitation. Les réponses à notre question sont très variées, mais ont un point commun : le niveau de préparation des gens par rapport à la retraite. En effet, les individus qui ont été forcés de changer de type d'habitation nous ont tous affirmé avoir subi des événements bouleversants auxquels ils n'étaient pas préparés. D'autres nous ont mentionné sentir la pression sur leur budget. Des propriétaires nous affirmaient voir leur capacité à conserver leur maison diminuer avec le temps non seulement à cause de leur situation financière, mais également en ce qui a trait à l'énergie nécessaire pour en assurer l'entretien. L'un d'entre eux a dû faire un retour à l'emploi après la perte de sa femme afin d'assurer les paiements hypothécaires. Tous les changements n'étaient pas négatifs, certains étaient le résultat d'une planification (le déplacement vers une maison de retraite ou encore l'arrivée en HLM). Chacune des situations qui nous ont été présentées était profondément

marquée par les aléas de la vie et est unique en son genre. Les revenus d'emploi lors de la vie active, le statut civil (vivre à deux ou non), ainsi qu'un certain facteur « chance » (être épargné par la maladie, les pertes d'emploi, etc.) sont des facteurs déterminant de la santé financière lors du passage à la retraite.

9. Constats et recommandations

Nous avons déjà fait mention de quelques constats que les rencontres avec nos répondants nous ont permis d'établir. D'abord, sans généraliser, nous avons observé certaines tendances dans l'endettement de notre échantillon qui font échos à des réalités québécoises et canadiennes (endettement automobile, consolidation des dettes sur l'hypothèque). Le problème d'endettement est bien réel pour une frange de la population aînée trifluvienne. Les cartes de crédit et les prêts automobiles sont les deux produits d'endettement principaux révélés par notre échantillon.

Ces problèmes d'endettement sont couplés avec une mauvaise compréhension des règles d'utilisation du crédit. Plusieurs individus ont été surpris lorsque nous leur avons expliqué les règles entourant les avances de fonds, ainsi que les paiements minimum. Il est clair que le manque d'information s'avère néfaste dans ce genre de situation. L'omniprésence et la facilité d'accès de ces produits de crédit a été identifié comme un facteur pouvant aggraver les situations financières déjà minées par une gestion budgétaires déficiente ou un endettement graduel. Plusieurs répondants ont soulevé le même constat au niveau de la sollicitation à la consommation, la publicité faisant partie intégrante de la vie en société.

Les problèmes d'endettement que vivent certains aînés peuvent être aggravés par le refus des individus de parler de leurs soucis à leur entourage. La gêne et la honte suscités par ces problématiques ont un effet paralysant, et ces personnes préfèrent ignorer la réalité financière qu'elles vivent plutôt que de faire un appel à l'aide auprès de leurs proches, ou de professionnels. Plusieurs de nos répondants ont refusés que nous utilisions un enregistreur durant nos interviews. D'autres nous ont fait promettre à plusieurs reprises que les informations qu'ils s'apprêtaient à nous livrer demeureraient confidentielles. Ces craintes pratiquement généralisées nous indiquent à quel point les finances personnelles sont un sujet sensible, voire même tabou pour plusieurs de nos répondants.

Dans le même ordre d'idée, nous avons été à même de constater à quel point les discussions sur les finances personnelles d'un individu peuvent être anxiogènes. L'évocation des dettes et de la situation budgétaire provoque en assombrissement chez plusieurs et nous avons été à même de le confirmer durant notre phase de recrutement. Durant les présentations de l'étude dans les résidences, ou dans les lieux publics, un grand nombre de personne semblaient s'intéresser à la chose jusqu'au moment où nous mentionnions l'objet de notre recherche. « C'est trop personnel », « Ce n'est pas de vos

affaires » voilà quelques commentaires que nous aurons valu notre sollicitation. Pour ceux et celles qui ont accepté de participer, la réflexion ne fut pas de tout repos. Nous avons souvent été confronté à des émotions fortes, que ce soit la tristesse, la colère et même la peur. La tristesse d'avoir perdu des acquis. La colère face aux institutions et leurs manœuvres de recouvrement. La peur de décevoir les siens, ou de ne rien leur laisser. Cette anxiété nous a semblé d'autant plus exacerbée chez ceux qui ont un certain patrimoine, par exemple une maison. Les gens qui avaient moins de moyens semblaient aborder leur situation financière avec plus de philosophie.

Pour revenir sur nos indicateurs, les situations d'habitation, notre échantillon ne nous a pas permis de déceler de grandes tendances qui pourraient nous permettre d'établir un « portrait type » d'endettement. Certes, les extrêmes (propriétaires et résidents d'HLM) présentent des portraits financiers diamétralement opposés mais si l'on regarde l'échantillon dans son ensemble on peut ressortir des similitudes. Comme nous l'avons dit plus haut, chaque situation est unique et présente ses particularités

Enfin, nous avons constaté l'ampleur des bienfaits financiers qu'entraîne l'accès à un HLM. L'endettement des individus dans cette situation était quasi nul pour l'ensemble d'entre eux. Nous voulons aussi spécifier que ceux-ci avaient tout de même accès à des produits de crédit (cartes de crédit), mais que le fait de vivre en HLM leur permettait de boucler leurs fins de mois sans y faire appel.

Cette étude nous a permis de prendre le temps d'avoir une réflexion en profondeur sur l'état de l'endettement de nos aînés. Les informations que nous avons amassées, tant dans notre revue de littérature, que dans nos entretiens avec les particuliers, méritent d'être exposées au plus grand nombre de personnes. L'ignorance de certains de nos aînés par rapport à leur situation financière est le problème central qui a été révélé dans le cadre de cette étude. Couplé aux difficultés qu'éprouvent les aînés à discuter de leurs problèmes financiers il en résulte une situation délicate à fort risque de détérioration.

Face à cette réalité, nous croyons que nous devons mettre en place un moyen d'entrer en communication avec un maximum d'aînés. Ce canal de communication devra permettre de passer des informations de base. D'abord sur les réalités du monde financier, ensuite sur les ressources à même de venir en aide aux individus dans le besoin. Comme l'équipe du Centre d'intervention budgétaire et sociale est limitée en nombre, celle-ci devra rejoindre les intervenants qui œuvrent quotidiennement avec les aînés afin de les former à répondre aux besoins de leur clientèle dans ce domaine. Simultanément, un effort devra être fait pour rejoindre directement les aînés afin d'apaiser les préoccupations financières. L'objectif premier devrait être de conduire les gens qui vivent des problèmes à se renseigner ou à faire un appel à l'aide. L'accès à l'information directe pourrait se faire sur deux fronts. D'abord, la production d'un fascicule informatif distribué dans les résidences, les HLM, les associations de tous genres (AQDR, âge d'or, etc.), ainsi que

dans les organismes communautaires et publiques. Ensuite, une tournée de conférences pourrait permettre d'aller plus loin dans la discussion et de rejoindre encore plus d'individus. Ces manœuvres d'éducation financière sont bien évidemment orientées vers les aînés qui ont fait l'objet de notre étude. Toutefois, la nécessité de conduire une campagne d'information ne se limite pas seulement à la frange aînée de la population. La prévention est souhaitable pour tous ceux qui manquent d'information sur la réalité financière moderne. Plus les citoyens sont informés, moins ils risquent de faire d'erreurs dommageables sur leur budget.

Avril 2017